



Orcier, le 16 décembre 2019

COMPTE RENDU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 DECEMBRE, 20h

Présents : Mme BAUD Thérèse, Maire, M. BOURGEOIS Joseph, Mme GRANDO Anna, Mme BINASCO Noémie, Adjoint, M. GAYOT Marc, Conseiller Municipal Délégué, M. DETRAZ Anthony, Mme BOUJON Valérie, M. DETRAZ Jules, M. SANCHEZ Frédéric, Mme MOURONVALLE Nathalie, M. VITUPIER Renaud, Conseillers Municipaux.

Excusés : M. COSNE Jean, Adjoint au Maire, Mmes MEUNIER Sandra, MICHEL Christelle, Conseillères Municipales.

M. Jean COSNE, Adjoint au Maire, a donné pouvoir de vote à M. Marc GAYOT, Conseiller Municipal Délégué.

Modification de l'ordre du jour, un point à rajouter : Syane, travaux d'aménagement des espaces publics du centre village, nouveau taux pour l'emprunt.

M. Anthony DETRAZ a été désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 novembre est adopté à l'unanimité.

Urbanisme : un point est fait sur les dossiers d'urbanisme délivrés.

Il est rappelé que M. Joseph BOURGEOIS 1^{er} Adjoint au Maire, en charge de l'Urbanisme, tient une permanence de 19h à 20h, les 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois (téléphoner en mairie pour prendre rendez-vous).

Résultat de la consultation pour les travaux de ravalement et de réfection de la toiture du clocher - attribution des marchés : Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une consultation par procédure adaptée a été lancée le 28 octobre 2019, pour les travaux de ravalement du clocher et de la réfection de la toiture.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 9 décembre. Après présentation des propositions, le Conseil Municipal décide de retenir les offres suivantes :

- ✓ Lot 1 : Echafaudages : Société YASAR, pour un montant TTC de 11.814,29 €, à l'unanimité.
- ✓ Lot 2 : Maçonnerie : Société MOREAU, pour un montant TTC de 65.460,94 €, à l'unanimité.
- ✓ Lot 3 : Couverture/Cuivrierie : Société GAVOT OSSATURE BOIS, pour un montant TTC de 32.127,22 €, à l'unanimité.
- ✓ Lot 4 : Peinture : Société PLANTAZ, pour un montant TTC de 6.414,62 €, à l'unanimité.

Modification de la durée hebdomadaire de travail du poste d'Adjoint Territorial du Patrimoine, à la bibliothèque :

considérant que des tâches supplémentaires seront confiées à l'agent (préparation d'évènements, gestion du site de la commune) et vu l'avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion de la Haute-Savoie en date du 22 octobre 2019, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de modifier, à compter du 1er janvier 2020, la durée hebdomadaire de travail du poste d'Adjoint Territorial du Patrimoine, à la bibliothèque et de la porter à 26/35e au lieu de 19/35e.

Acquisition par Thonon Agglomération d'un foncier située au sein de la ZAE intercommunale des Lanches au profit de la commune de Cervens, en vue d'une cession à un tiers :

Madame le Maire présente le projet d'acquisition par Thonon Agglomération, de la parcelle cadastrée ZN 224p (lot A) sise sur la ZAEi les Lanches à Cervens, d'une surface de 672 m², pour un montant de 56 448 € TTC, au profit de la commune de Cervens en vue d'être cédée à M. Jacques VESIN ou toute société de substitution dans le cadre de l'implantation de son activité artisanale.

Sur proposition de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les conditions d'acquisition par Thonon Agglomération, de la parcelle cadastrée ZN 224p (lot A) sise sur la ZAEi les Lanches à Cervens.

Transfert de l'exercice de la compétence IRVE au Syane : le Syane est habilité à mettre en place et organiser, pour ceux de ses membres qui lui ont confié cette compétence, un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

Pour que la commune puisse être intégrée à l'éventuel contrat de concession qui serait mis en place par le Syane pour la gestion déléguée de ce service sur la période 2020-2028, il est nécessaire que la compétence IRVE soit effectivement transférée au Syane, avant l'attribution du contrat de concession, programmée d'ici fin 2019.

Après lecture des conditions administratives, techniques et financières de l'exercice de cette compétence, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le transfert de la compétence « IRVE : Création, entretien et exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables (IRVE).» au Syane.

Bilan de la huitième édition du festival de la BD : le festival a accueilli 23 auteurs venant de diverses régions (Haute-Savoie, Sud de la France, région parisienne, Bretagne, Auvergne-Rhône Alpes, ainsi que de Belgique et de Suisse).

Le Service d'Informations et de Relations Publiques de l'Armée de l'Air était présent tout le week-end avec une exposition photos et des maquettes 1/20e. L'installation d'une pointe de Mirage III, sous le chapiteau, avec un module photo a enchanté le public.

Des interventions d'auteurs ont été programmées en amont du festival et des ateliers ont été proposés aux scolaires.

Une jeune illustratrice, Kÿ, a proposé des caricatures et des portraits tout au long du festival. De nombreux visiteurs sont ainsi repartis avec un dessin personnalisé.

Le système de bracelets mis en place pour mieux comptabiliser les visiteurs à leur arrivée, a permis de recenser 2000 visiteurs sur le week-end.

M. GAYOT et les membres du Conseil Municipal remercient vivement tous les participants, les bénévoles, les employés communaux et l'ensemble des membres de la bibliothèque, pour leur investissement de qualité.

La prochaine édition de ce festival est fixée au week-end des 17 et 18 octobre 2020. Les femmes dans la BD : dessinatrices, scénaristes ou héroïnes, seront mises à l'honneur. L'affiche sera réalisée par Florence Cestac.

Demande de subvention à Savoie Mont Blanc pour le festival de la BD 2020 : la neuvième édition du festival de la BD aura lieu les 17 et 18 octobre 2020.

Le coût total HT s'élèvera à 18.416,67 €. Afin de pouvoir financer au mieux cet évènement et sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter auprès du Conseil Savoie Mont Blanc, une aide de 6.000 €.

Syane - travaux d'aménagement des espaces publics du centre du village - emprunt : Madame le Maire rappelle la délibération n° 2019-48 en date du 03/09/2019 approuvant le plan de financement proposé par le Syane pour la réalisation des réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications, dans le cadre de l'aménagement des espaces publics du centre du village et engageant la Commune à verser au Syane de la Haute-Savoie, les annuités d'amortissement de la participation estimative (hors frais généraux), soit 57.477,60 €.

Compte tenu de la négociation du taux d'emprunt pour le programme 2019, engagée par le SYANE, auprès de sa banque, il convient d'approuver le nouveau plan de financement. Le taux d'emprunt étant de 1,05 %, la participation de la commune s'élèvera donc à 57.478,00 € au lieu du 57.447,60 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le nouveau plan de financement.

Questions diverses :

Enquête publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme : fin de l'enquête le 13 décembre, avec une dernière permanence du Commissaire Enquêteur. Dans les huit jours qui suivent la clôture, le Commissaire Enquêteur adresse ses questions et son procès-verbal, soit au plus tard le 21 décembre. La Commune et Thonon Agglomération auront quinze jours pour y répondre.

Travaux d'aménagement des espaces publics du centre du village : Les sondages ont été faits et le planning des travaux a été modifié. Ceux-ci débuteront le lundi 6 janvier 2020, pour une durée globale d'environ 6 mois et commenceront par l'assainissement de la zone du quartier des Chilles pendant un mois et demi et se poursuivront par l'aménagement de la place.

Les habitants du quartier des Chilles, pendant le chantier de mise en séparatif des eaux usées, pourront accéder au plus près de leurs maisons par l'arrière du chemin, en passant par le lotissement des Prés d'Orcet. Une déviation gérée par alternat, sera mise en place par la route de Sous le Crêt.

Madame le Maire appelle chacun à faire preuve de compréhension pendant la durée des travaux qui vont forcément entraîner quelques désagréments.

Calendrier :

Mercredi 18 décembre à 20h : Commission Urbanisme.

Mardi 7 janvier 2020 à 20h : Conseil Municipal.

Mercredi 8 janvier 2020 à 20h : Commission Urbanisme.

Samedi 11 janvier 2020 à 18h : vœux du Maire.